Madame Danielle Verdier
5 Place Donnacona
Dollard-des-Ormeaux
H9B 2S3

Par dépôt électronique

Le 29 Novembre 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET: Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec. (Dossier: R-3964-2016)

Madame Dubois,

Depuis le déploiement massif des compteurs intelligents de 2014 dans ma municipalité, ma maison et mon jardin sont entourés des compteurs intelligents de mes voisins.

Par conséquent, il m'est impossible d'aller jardiner, puisque chaque fois que j'y vais je ressens des symptômes tel que: palpitations cardiaques, maux de tête, et acouphènes. D'ailleurs, c'est les mêmes symptômes que je ressens dans les commerces WiFi, que j'évite de fréquenter.

Donc, dans ma maison je n'utilise ni de four micro-ondes, ni de WiFi, mon téléphone et mon ordinateur sont câblés.

En tant que personne du 3 ième âge, ma santé est précaire, et par principe de précaution je m'oppose aux compteurs intelligents et aux compteurs électroniques non communicants, aussi je crains d'avoir de l'électricité sale dans le circuit électrique de ma maison, en plus de faire face à des éventuels incendies causés par des surcharges électriques, et surtout que ces appareils ne sont pas installés par des maîtres électriciens.

Je suis électrosensible et je revendique le droit de conserver mon compteur électromécanique; j'appuie la Charte des droits et libertés et les arguments contenus dans la lettre de l'avocat du RAPLIQ, datée du 11 novembre 2016.

Je vous demande donc, que les 181 500 compteurs électromécaniques disponibles et entreposés par Hydro-Québec soient conservés et restaurés, pour que les personnes comme moi, qui sont électrosensibles et qui refusent les compteurs intelligents et les compteurs électroniques non communicants pourront avoir la possibilité de remplacer leurs compteurs existants par ces compteurs électromécaniques remis en bon état.

Pour ma part je suis en faveur d'en payer le prix du remplacement, du recalibrage et de la relève.

Je vous remercie de votre bienveillance et de votre compréhension.

Je vous prie de publier cette lettre dans les observations en lien avec le Dossier R-3964-2016 sur le site de la Régie avant le début des audiences qui auront lieu l'été prochain.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Danielle Verdier